

## Les PME doivent s'appuyer sur leur expert-comptable pour conquérir les marchés publics

A travers des chiffres connus – la commande publique représente en France 120 milliards d'euros – et le fait, tout aussi connu, de la difficulté des PME à accéder à ces marchés, les débats ont mis en évidence la nécessité à la fois d'une simplification des procédures, d'une plus grande ouverture des acheteurs publics vers les PME et d'un accompagnement des entreprises dans leur parcours de réponses aux appels d'offres ; rôle que les experts-comptables doivent intégrer dans leurs missions.

La deuxième journée du Salon des entrepreneurs a été portée par plusieurs conférences sur le thème commun du développement et de la croissance des entreprises, avec notamment une table ronde sur le thème de « La commande publique à l'appui du développement des PME », organisée par les experts-comptables du Club secteur public avec le concours de l'Association pour l'achat dans les services publics (APASP), et animée par Agnès Bricard, présidente du Club Secteur Public, membre de l'Observatoire économique de l'achat public.

Car les PME n'ont pas la capacité de répondre dans des conditions efficaces aux appels d'offres publics : du fait de leur taille, de leurs structures réduites, d'une méconnaissance des procédures qui varient selon le montant des enveloppes, alors que ces marchés pourraient influencer considérablement sur leur devenir. Ainsi les marchés publics leur échappent souvent, non par manque de compétences, mais par manque d'accompagnement.

Si les pouvoirs publics sont conscients de cette problématique et cherchent actuellement à faciliter les relations d'achat entre les structures publiques, les grands comptes et les PME, l'Ordre en organisant, notamment, ce débat et en participant fortement au Salon des entrepreneurs dans son ensemble, souligne l'importance de l'accompagnement des PME

par les conseils privilégiés que sont les experts-comptables.

Ainsi que le soulignait Agnès Bricard en lançant le débat, « aujourd'hui presque tout est commande publique : achat de travaux, de fournitures et de services, qu'ils soient le fait d'administrations, de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'établissements publics, et même des CCI... Il est devenu plus que nécessaire d'élaborer une stratégie

annonçant que les nouvelles règles du jeu concernant les PME seraient publiées dans le Code des marchés 2006, fin mars. « Il s'agit, a-t-il ajouté, de sortir d'un système français extrêmement stratifié et de transposer les nouvelles directives européennes ».

Revenant sur l'application d'un Small Business Act en France, le directeur du ministère de l'Economie s'est posé une ques-



Agnès Bricard, présidente du Club Secteur public et Jérôme Grand d'Esnon, directeur des affaires juridiques au Minefi, lors de la conférence sur la commande publique à l'appui du développement des PME

de soutien des PME en s'inspirant éventuellement du Small Business Act, aux Etats-Unis. »

### Un Small Business Act à la française est-il réellement nécessaire ?

Jérôme Grand d'Esnon, directeur des affaires juridiques du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a affirmé d'emblée « Les PME ont toute leur place dans la commande publique » en

tion de fond : avons-nous vraiment besoin de ce système en France, sachant que l'ensemble des PME et de leurs sous-traitants pèsent déjà 40 %, ce qui est supérieur au seuil de 25 % fixé par le Small Business Act américain ? Où faudrait-il fixer le seuil pour être crédible ? Sachant également que les accords internationaux (OMC) sur les marchés publics interdisent la discrimination positive (ce qui n'empêche pas les Américains de camper sur leurs posi-

tions) ; il faudrait modifier la directive européenne.

Puis il a énuméré les mesures récentes qui vont dans le sens du soutien de l'accès des PME aux marchés publics :

► depuis 2004, possibilité de régler des acomptes sur les travaux ;

► en prévision du décret attendu 2006, préférence pour l'allotissement, procédure d'appel d'offres simplifiée en dessous du seuil de 135 000 € pour l'Etat et 210 000 € pour une collectivité territoriale, possibilité de réserver des quotas dans le nombre de candidatures et incitation des acheteurs publics à penser aux PME. On ne peut plus écarter une PME au seul motif qu'elle n'a pas d'expérience.

Deux outils supplémentaires apparaîtront dans le Code des marchés 2006 : l'acquisition dynamique et l'accord-cadre, qui semble une bonne solution pour remédier à la lenteur immémoriale de l'achat public.

Parmi les différents points longuement évoqués lors des débats, celui de la veille stratégique a fait l'objet d'un échange nourri. En effet, pour qu'une PME songe à répondre aux appels d'offres sur des marchés publics, encore faut-il qu'elle en ait connaissance et qu'ensuite elle sache déchiffrer

## LANCEMENT DU SITE SECTEUR PUBLIC DU CONSEIL SUPÉRIEUR

Le 3 mai 2006, le site, destiné à tous, présentera de façon attractive les informations indispensables à la tenue des missions de l'expert-comptable dans le secteur public. Il est organisé autour de trois pôles : le club, les institutions, la commission. Trois pôles enrichis régulièrement par un fonds documentaire, des liens utiles, des outils d'accompagnement, des portails vers d'autres sites, tels que les ministères, les administrations, les sites professionnels des confrères, les satellites du Conseil Supérieur.

Vous recherchez une information sur le secteur public, ne manquez pas de consulter le site [www.secteurpublic.asso.fr](http://www.secteurpublic.asso.fr)  
Contact : Marie-Christine Mancuso/01 44 15 60 66  
[mcmancuso@cs.experts-comptables.org](mailto:mcmancuso@cs.experts-comptables.org)

les documents et le cahier des charges.

Pour Jean-Michel Moreau, expert-comptable, vice-président du Club secteur public et responsable secteur public de France Défi, « *il existe de nombreuses sources d'informations parmi lesquelles des sites internet. On est très vite submergé par les informations et il ne faut pas hésiter à faire appel à ceux dont c'est le métier de faire le tri. Par ailleurs à quel moment vérifie-t-on la bonne adéquation entre les moyens de ceux qui vont répondre et la possibilité de répondre dans de bonnes conditions ? A ce stade, l'expert-comptable a un rôle important à jouer pour accompagner l'entreprise dans sa démarche.* »

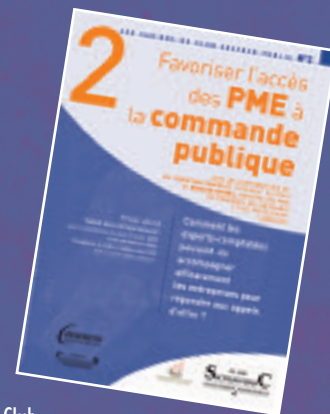
Les deux représentants des cabinets d'expertise comptable KPMG

et Deloitte, Françoise Larpin et Gilles Pedini, confirment que leurs services de veille réceptionnent environ 200 appels d'offres par jour, ce qui est ingérable pour une PME.

Difficulté aggravée, selon Maître Xavier Delcros, avocat, directeur de la formation permanente des avocats de Paris, et Maître Jean-Marc Peyrical, avocat, président de l'Association pour l'achat dans les services publics (APASP), par la complexité actuelle du droit des marchés publics « *du fait de l'éclatement des sources et des nombreuses réglementations qui les régissent. Sans aller jusqu'à l'élaboration d'un Code de la commande publique, voire des contrats publics, sans doute peut-on préconiser la mise en place d'un document que l'on pourrait qualifier de charte.* » ●

## EN BREF

LES EXPERTS-COMPTABLES ACCOMPAGNENT LES PME DANS LA COMMANDE PUBLIQUE



Le Club Secteur Public consacre le numéro 2 de ses cahiers à l'accompagnement des PME dans la commande publique et au rôle indispensable que doivent y jouer les experts-comptables.

Ce Cahier sera disponible auprès d'ECM dès mai 2006.

ECM 01 44 15 95 95 ou [www.experts-comptables.fr/boutique](http://www.experts-comptables.fr/boutique)

Pour tout renseignement : [sguerin@cs.experts-comptables.org](mailto:sguerin@cs.experts-comptables.org)

ou [mcmancuso@cs.experts-comptables.org](mailto:mcmancuso@cs.experts-comptables.org)

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ACHAT PUBLIC : AGNES BRICARD, NOTRE CONSÈUR A ÉTÉ CHOISIE POUR REPRÉSENTER NOTRE PROFESSION

En février 2006, Agnès Bricard a été désignée, au titre des personnalités qualifiées, à l'Observatoire économique de l'achat public créé en novembre 2005, présidé par Thierry Breton et représenté par Jérôme Grand d'Esnon.